



Numéro de l'acte	2025-81-FINMM
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.5

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 JUILLET 2025

QUESTION N°2025-81

FINANCES : PROJET DE RESTAURATION COLLECTIVE ACCOMPAGNEMENT CAPSO DANS LE CADRE DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

RAPPORTEUR :

Monsieur Sébastien BERNARD,
Conseiller Délégué au tourisme et à la transition alimentaire

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant que la Ville d'Arques souhaite construire un réfectoire scolaire avec une cuisine centrale à l'école Jules Ferry Kergomard,

Considérant qu'à cette occasion la Ville d'Arques souhaite définir un projet de restauration collective qui favorise une alimentation locale et saine tout en favorisant l'éducation des enfants,

Considérant que la Ville d'Arques souhaite s'inscrire dans la démarche du Projet Alimentaire Territorial (PAT) portée par la CAPSO,

Considérant qu'une réflexion est menée pour envisager une mutualisation avec une commune de la CAPSO,

Considérant qu'il est possible de bénéficier d'un accompagnement technique et financier de la part de la CAPSO,

Après avoir entendu son rapporteur,

ARTICLE 1 : ACCEPTE le projet de restauration collective qui sera initié depuis la cuisine centrale de l'école Jules Ferry,

ARTICLE 2 : SOLLICITE l'accompagnement de la CAPSO d'un point de vue technique et financier,

ARTICLE 3 : PROPOSE le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses €/ht		Recettes	
Prestation d'ingénierie	4 200€	Fonds propres	0€
		CAPSO - PAT	4 200€
TOTAL Dépenses	4 200€	TOTAL Recettes	4 200€

ARTICLE 4 : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document en ce sens

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

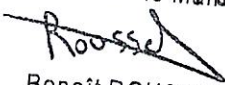
- Votes favorables	20
- Votes défavorables	0
- Abstentions	0

Fait à ARQUES
Le 07 juillet 2025

La secrétaire de séance,
Christine COURBOT

Le Maire,
Benoît ROUSSEL



Acte administratif certifié exécutoire
après réception en Sous-Préfecture
le et publication ou
10 JUIL. 2025
Monsieur le Maire 10 JUIL. 2025

Benoît ROUSSEL



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES

.....

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 JUILLET 2025

Affiché le 10 juillet 2025

L'An Deux Mille Vingt Cinq le 07 juillet à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le 01 juillet Deux Mille Vingt Cinq accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER – Stéphanie BODDAERT – Jackie GUTTMANN - Bernadette BAROUX – Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Isabelle CLABAUX - Johnny WALLART – Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Hélène FAYEULLE - Chloé KOCLEGA – Caroline SAUDEMONT - Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM - Alexandrina DA SILVA - Arnaud WILQUIN - Francis PRED'HOMME - Peggy VAN GOETHEM-MARECAU

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- **15 présents**
- **7 absents non excusés**
- **5 absents excusés avec pouvoir**
- **2 absents excusés sans pouvoir**

Jackie GUTTMANN ayant donné pouvoir à Benoît ROUSSEL

Peggy VAN GOETHEM-MARECAUX ayant donné pouvoir à Stéphane FINARD

Corinne REANT ayant donné pouvoir à Christine COURBOT

Dominique LARDEUR ayant donné pouvoir à Francis PRED'HOMME

Stéphanie BODDAERT ayant donné pouvoir à Cécile CARON

Madame Christine COURBOT est nommée secrétaire de séance.